

ASSEMBLÉE NATIONALE

PLF POUR 2018 - (N° 235)

AMENDEMENT

N ° II-CF453

présenté par

M. Pancher, M. Warsmann, M. Ledoux, M. Polutele, M. Gomès, M. Dunoyer, Mme Auconie,
M. Zumkeller, M. Demilly, Mme Firmin Le Bodo et Mme Sage

ARTICLE ADDITIONNEL

APRÈS L'ARTICLE 40, insérer l'article suivant:

Amendement irrecevable au titre de l'article 40 de la constitution.